

UN BUDGET DE RÉSISTANCE : DES CHOIX POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN



© Bonnemaison

Au terme de plusieurs mois de travail associant la commission des finances, le personnel communal, toutes celles et ceux qui ont participé aux rencontres de quartier, à l'agenda 21, ou encore aux travaux menés avec les associations, l'équipe municipale a construit un budget 2018 à la fois prudent et audacieux, avant tout calé sur la satisfaction des habitants. Avec des finances désormais soumises au régime sec, nous avons travaillé d'arrache-pied pour poursuivre dans les meilleures conditions la mise en œuvre de nos services aux Chevillais-es sans augmenter les impôts locaux et en maintenant une saine capacité de désendettement, sans aucun « emprunt toxique ». Cela n'a pu se faire sans certaines décisions douloureuses et pour faire face à l'effet d'étranglement sur nos finances, généré par les réformes successives de l'Etat, il a fallu se résigner à réduire le champ de certaines de nos actions. Mais grâce à la bonne anticipation depuis plusieurs années, nous parvenons à tenir le cap de commune solidaire et fraternelle que nous nous étions fixé ensemble. C'est ainsi, en défendant pied à pied les acquis municipaux, en innovant en permanence, que nous pouvons continuer à bien vivre ensemble, dans notre ville dynamique et chaleureuse.

Stéphanie DAUMIN
Maire de Chevilly-Larue

Alors que les restrictions budgétaires imposées par l'État se poursuivent dans un climat d'incertitude institutionnelle jamais connu, les collectivités locales sont face à une équation de plus en plus difficile.

Le budget adopté le 12 avril dernier en Conseil municipal témoigne de la volonté de la Municipalité de tout faire pour maintenir un service public de qualité et poursuivre une politique d'investissement ambitieuse sans augmenter les impôts.

Un budget voté à la majorité par les groupes Génération.s Écologique et Solidaire, Communiste et partenaires, Socialistes unitaires, la France Insoumise, Non-inscrits et citoyens. Le groupe Les Républicains - UDI - Divers droite a voté contre. Le représentant de Faisons avancer Chevilly-Larue s'est abstenu.



Le 21 mars, les Chevillais présents à la réunion publique dédiée au budget ont pu s'exprimer par rapport aux propositions faites par l'équipe municipale. Il en fut de même pour les Chevillais ayant participé au débat d'orientations budgétaires lors du conseil municipal du 16 mars.

« Les inégalités sont moins importantes dans les pays où le service public est développé »

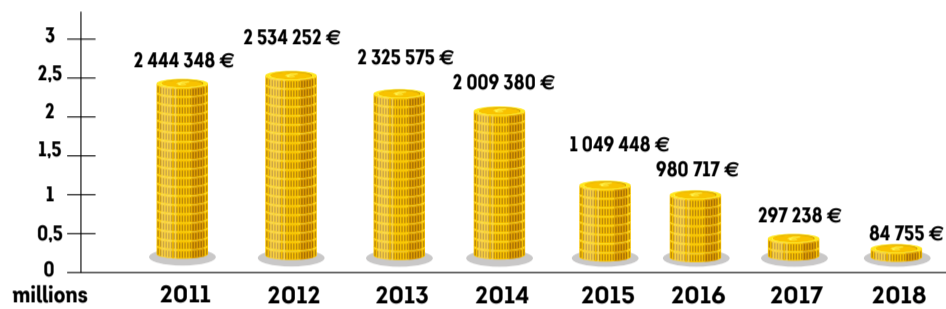
PLUS DE SERVICES PUBLICS = MOINS D'INÉGALITÉS

Le service public constitue un rempart contre l'injustice et les inégalités. En décembre 2017, le World Inequality Lab, co-dirigé par Thomas Piketty, Prix Nobel d'économie, publie un rapport international qui établit un lien entre inégalités et niveau de services publics. En effet, la vertu redistributive et solidaire des services publics constitue un bouclier contre les inégalités.

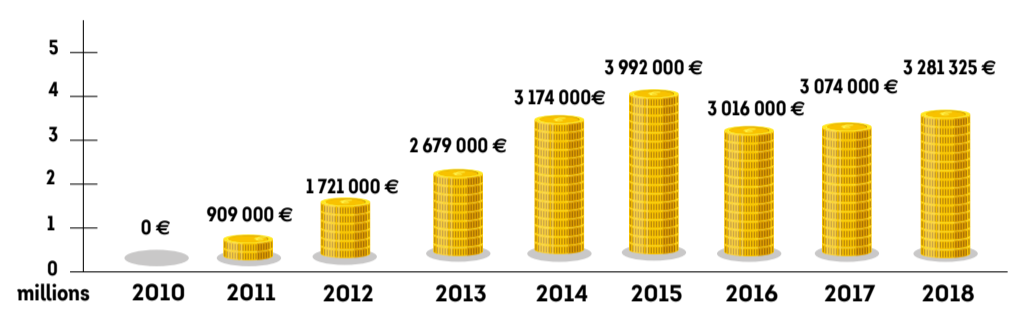
UN ÉTRANGLEMENT DES FINANCES LOCALES LA COMMUNE CONTRIBUTRICE AUX COMPTES DE L'ÉTAT

Suite au pacte gouvernemental de « responsabilité et de croissance », qui voit réduire les dotations de l'État aux collectivités locales de 13 milliards d'euros par an pour rembourser la dette de l'État, notre commune ne perçoit quasiment plus aucune dotation. A contrario, elle se voit prélever chaque année plus de 3 millions d'euros au titre de la péréquation entre communes, que l'État n'assure plus sur son propre budget.

BUDGET COMMUNAL AMPUTÉ DE 6 MILLIONS D'EUROS



Évolution des dotations de l'État : alors qu'elles représentaient 2,5 millions par an en moyenne dans les années 2000 et début 2010, elles sont désormais quasi-inexistantes.



Évolution des sommes prélevées au titre de la péréquation : plus de 3 millions d'euros sont déduits de nos ressources chaque année.

DE MOINS EN MOINS DE LEVIERS POUR COMPENSER CES PERTES

La Municipalité, confrontée depuis plus de 10 ans aux réformes successives qui diminuent les ressources de la commune, a jusque là pu actionner différents leviers pour préserver son budget et donc le niveau de notre service public local :

- **Implantation de nouvelles entreprises**, générant de l'emploi et des ressources fiscales (exemple : extension de L'Oréal, installation du groupe VINCI dans le Parc d'activités Flammarion,...)
- **Gestion saine et active de la dette** alors que de nombreuses villes étaient victimes d'emprunts toxiques
- Politique fiscale actionnant tous les leviers pour optimiser les recettes sans attaquer **le pouvoir d'achat**

Désormais la commune a perdu plusieurs de ces leviers : les impôts entreprises sont versées à la Métropole et la commune ne reçoit d'elle en compensation qu'une somme forfaitaire figée sur une valeur de 2015 (toute nouvelle implantation d'entreprise bénéficiera donc à la métropole). La commune ne décide plus d'aucun taux économique ; la taxe d'habitation va être supprimée.

DES MESURES NÉCESSAIRES POUR CONTINUER D'ASSURER DEMAIN

Pour faire face à la poursuite de la politique d'austérité de l'État, la seule modernisation et les réorganisations des services publics locaux ne suffisent plus à compenser ces postes. La Municipalité se voit contrainte de réduire et/ou de supprimer certaines actions locales :

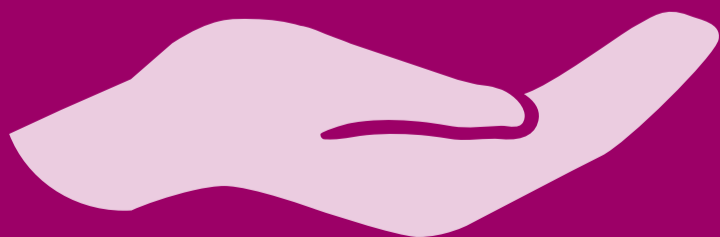
- Réduction de certains budgets de fonctionnement : baisse du budget fêtes et cérémonies avec la suppression de certaines initiatives, suppression du colis de printemps aux retraités, réduction de la durée de certains séjours enfance ou jeunesse, suppression de la brigade équestre, redimensionnement de certaines initiatives :

-150 000 € en 2017

-220 000 € supplémentaires en 2018

- Étalement dans le temps des investissements (les sommes consacrées aux gros travaux dans les équipements publics, pour les voiries et les espaces verts, ont dû être réduites)

0%



d'augmentation des taux
communaux des impôts locaux

Face aux nombreuses baisses de pouvoir d'achat des ménages issues des décisions gouvernementales, le choix est fait de ne pas augmenter les impôts. Des taux qui font d'ailleurs partie des plus bas du Val-de-Marne.



POUR SUIVRE LES INVESTISSEMENTS POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE COMMUNAL

Investir dans notre patrimoine et l'entretenir est fondamental pour continuer d'offrir des équipements de qualité dans la durée. Gymnases, écoles, bâtiments publics, voiries, espaces verts bénéficient d'entretien régulier pour que les Chevillais puissent en bénéficier en toute sécurité et avec le plus de confort possible.

CONCRÈTEMENT...

→ La rénovation de la piscine municipale Pierre de Coubertin : 3 550 000 € (étalés sur 2016.2017.2018)



→ L'extension de l'école Paul Bert : 2 200 000 € (étalés sur 2016.2017.2018.2019)



Cette extension de 6 classes permettra aux enfants dès la rentrée 2018 de bénéficier de nouveaux locaux.

→ La réfection entière de la rue du Berry (chaussée, éclairage, réseaux,...) : 2 500 000 € (étalés sur 2016.2017.2018)



Mais aussi :

→ Dans les crèches : 105 000 €

→ Dans les écoles : 77 500 €*

*Chaque année, au moins une classe par école est refaite entièrement.

→ Dans les gymnases : 66 000 €

→ Les travaux de voirie plus importants : 450 000 € dont 245 000 € pour l'éclairage public et 35 000 € pour bouches à incendie



Refaite en 2017, la rue de Verdun crée un véritable parvis sécurisé aux abords du collège Liberté.

Sont prévus en 2018 :

→ La réfection du bardage extérieur de la crèche Maison bleue : 80 000€



→ L'étude pour la 3^e tranche de la vidéo protection des équipements publics et son installation : 100 000€

→ Le ravalement des façades du théâtre : 40 000€



→ La réparation du mécanisme de la cloche de l'église Sainte-Colombe : 10 000€

→ Le rafraîchissement de la salle des mariages : 21 000 €

→ La poursuite de l'installation d'éclairage LED, dans les bâtiments publics : 20 000 €, permettant de générer des économies d'énergies

MAINTENIR DES SERVICES PUBLICS UTILES ET ACCESSIBLES À TOUS

Même si les contraintes imposent de faire des choix, la volonté municipale est d'impacter le moins possible le quotidien des Chevillais. Ainsi, aucun service municipal ne sera fermé, certaines actions sont par contre revues à la baisse ou supprimées.

Chevilly-Larue entend préserver la solidarité communale puisqu'aucun Chevillais, même les plus hauts quotients, ne paient jamais le coût de revient réel d'une prestation (restauration collective, la médiathèque, les pratiques sportives,...). Une garantie pour tous les Chevillais.es d'accéder aux services adaptés à leurs besoins.



Les atsem, des agents communaux présents au quotidien dans les classes en soutien au personnel enseignant.



Les Planches au parc départemental Petit le Roy, un programme d'activités gratuites pendant l'été.



La réussite des jeunes Chevillais, aux cœur des priorités municipales.

UNE GESTION DE LA DETTE RESPONSABLE

Notre commune est jugée solide par les banques et par la Cour des comptes, notamment sur la question de la dette.

Le meilleur indicateur est notre capacité de désendettement : selon les années, il ne faudrait qu'entre 6 et 8 ans à notre commune pour rembourser la totalité de sa dette, là où les autres communes mettraient plutôt 10 à 12 ans.

La collectivité se situe dans une situation financière saine, fruit d'un travail d'anticipation depuis de nombreuses années.



Transport à la demande, ateliers divers, services d'aides à domicile : un soutien précieux pour les personnes âgées.

PAROLE D'ANDRÉ DELUCHAT MAIRE ADJOINT AUX FINANCES

Contraint par la loi de finances 2018, avec la poursuite du désengagement de l'État et les lois institutionnelles créant la Métropole du Grand Paris et ses territoires, ce budget 2018 est en baisse. Avec des adaptations sur certaines actions, l'équilibre a été acquis en préservant le bon niveau de service public local avec des tarifs les plus bas possible, la gratuité des équipements qui en bénéficient et le soutien aux associations sans augmenter la fiscalité locale qui fait partie des plus basses du département. L'autofinancement dégagé permet de continuer à investir sans progression du recours à l'emprunt. Comme preuve de désengagement de l'État, la péréquation horizontale prélevée directement par les finances représente 7,8 % des recettes de fonctionnement et, pour la première fois, le montant des produits des services de la ville à la population avec une progression de 0,47% dépasse le montant des dotations de l'État et des subventions. Bientôt nous allons devoir verser une part de la fiscalité ménages à l'État pour les services régaliens que nous réalisons en son nom ! L'utilisation à plein des différents dispositifs fiscaux que nous pratiquons permet de pallier en partie à ces carences institutionnelles. Ce budget de résistance s'inscrit sur une trajectoire tentant de préserver l'essentiel qui fait de Chevilly-Larue une ville où il fait bon vivre tant en terme de services publics locaux que de fiscalité et de démocratie.



La commune a trouvé un repreneur pour ce restaurant : une nouvelle brasserie traditionnelle ouvrira ses portes à l'automne après d'importants travaux de rénovation.

BUDGET COMMUNAL, MODE D'EMPLOI

Le budget communal est :

- Établi pour une année civile
- Doit toujours être équilibré : le niveau des recettes est égal à celui des dépenses

Le budget primitif est un budget prévisionnel, adopté par le Conseil municipal.

Il est élaboré à partir d'une estimation de ressources dont dispose la commune pour mettre en œuvre ses orientations budgétaires à travers des dépenses de fonctionnement (actions menées par les services, frais dus aux actions menées, personnel...) et investissements (construction et rénovation d'équipements publics...).